

# Index Égalité 2025

## LYNXEO FRANCE

Conformément à la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018, dites « loi avenir professionnel », LYNXEO France a calculé son index d'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Pour l'année 2025, l'index de **Lynxéo France** est de :

**88 points sur 100.**

Notre entreprise est plus que jamais engagée dans sa politique de diversité et d'inclusion et a renouvelé son ambition d'assurer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes au travers de la signature d'un accord collectif 2024-2027 impliquant des actions d'amélioration.

	Nombre maximum de point	Nombre de point obtenus par Lynxéo
Indicateur 1 : écarts de rémunération entre les hommes et les femmes	40	38
Indicateur 2 : écarts de taux d'augmentation entre les hommes et les femmes	20	20
Indicateur 3 : écarts de taux de promotion entre les hommes et les femmes	15	15
Indicateur 4 : augmentations attribuées au retour de congé de maternité	15	15
Indicateur 5 : nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	0
TOTAL	100	88

Au sein de Lynxéo, nous avons la volonté de poursuivre et développer la politique engagée en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, tout au long de la vie professionnelle.

Lynxéo réaffirme sa volonté de garantir l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, de participer à la transformation de la société en combattant les préjugés et les différences de traitement en considération du sexe et de mettre en œuvre les actions correctives nécessaires pour les éventuelles inégalités constatées.